

Mesdames, Messieurs,

Savez-vous qu'un projet de CPTS a vu le jour sur le [secteur](#) ?

Voulez-vous rejoindre l'aventure ?

L'acronyme « CPTS » signifie Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Le principe est de regrouper tous les acteurs médico-sociaux qui gravitent autour d'un patient et d'une population pour développer des projets visant à améliorer la prévention, le parcours de soin du patient, l'accès à un médecin traitant et les soins non programmés...

La CPTS est une façon de formaliser un travail en réseau qui existe déjà pour la plupart d'entre nous et qui tend à se généraliser sous l'impulsion des politiques de santé.

L'autre avantage d'une CPTS est d'obtenir de la visibilité dans le paysage institutionnel (ARS, hôpitaux, URPS, Ordre, etc.) donc de pouvoir participer à l'organisation des soins et avoir un pouvoir décisionnel.

Chaque professionnel est libre d'adhérer ou non à la CPTS. Une fois adhérent, chacun est encore libre de s'y investir, à la hauteur de ses envies et de ses moyens, notamment en participant aux groupes de travail qui l'intéressent.

Une fois le projet de santé reconnu par l'ARS, chaque année un budget nous sera alloué pour réaliser nos projets, indemniser les acteurs de la santé qui y participent, et financer un poste de coordinateur.

Pour échanger sur la création d'une CPTS sur ce [territoire](#), nous vous proposons de nous réunir.



Le 21 novembre 2022 à 20H30



Salle NEPTUNE

Ensemble STEREDENN

8 Route du stade à PLOUEDERN

Un intervenant d'une CPTS déjà créée viendra nous présenter leur mode de fonctionnement et leurs travaux.

Si vous souhaitez participer à la CPTS ou tout simplement vous tenir informé, vous pouvez répondre à ce rapide questionnaire pour nous laisser vos coordonnées et vos remarques :

<https://forms.gle/1nLgkmeSvJxYvWG5A>



Ou bien simplement nous envoyer un mail à :

[cptsdubassindelelorn@gmail.com](mailto:cptsdubassindelelorn@gmail.com)

Pour les plus motivés d'entre vous, nous serons ravis de vous accueillir dans notre équipe pour élaborer le projet de santé. Tout reste à construire !

**Nous vous invitons à diffuser largement cette invitation auprès de vos confrères et des professionnels de santé du territoire et nous comptons sur votre présence.**



**Camille Vigier, kinésithérapeute Landerneau**  
**Isabelle Tonnerre, infirmière libérale Plabennec**  
**Sylvie Ach, médecin généraliste Landerneau**  
**Sylvie Gentile, infirmière libérale Plabennec**  
**Jennifer Schibi, médecin généraliste Landerneau**  
**Marie Lenormand, médecin généraliste Plabennec**  
**Stephanie Jezekel, infirmière libérale Saint Servais**  
**Nolwenn Marcoup, infirmière libérale Landerneau**  
**Emmanuelle Baron, pharmacienne Plabennec**  
**Lefloch Catherine, kinésithérapeute Landerneau**  
**Hélène Ressiguiet, infirmière libérale, Pencran**